



**ASSEMBLEE GENERALE
DU 10 avril 2011**

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'article 13 des statuts, trois des neufs administrateurs sont sortants:
(pour la première année ils sont tirés au sort au cours de l'assemblée)
Ils peuvent se représenter pour un autre mandat de trois ans.
Tout membre de l'association peut se porter candidat

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Déléris', is shown within a rectangular box.

Jacques Déléris

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Je soussigné(e)
Mme/Mlle/Mr.....

déclare me porter candidat à l'élection du conseil d'administration de Culture et Tourisme qui
aura lieu le 10 avril 2011 lors de l'assemblée générale de l'association.

Dater, signer et remettre à l'entrée de la réunion.